d'alors répugne à reconnaître Plaute pour un maître, si les hommages littéraires vont à l'art délicat de Térence, les hommes de théâtre ne peuvent échapper à l'emprise de Plaute et vivent de lui, même s'ils ne l'avouent pas.

A. Freté.

Textes et études sur les textes.

M. Nacinovich, *Carmen Arvale*, II : *I fonemi e le forme* : Roma, Tipografia del Senato, 1934, 425 pages.

Après les observations présentées dans cette *Revue* (1934, p. 216-217), examinons comment M. Nacinovich divise et interprète le « bloc de syllabes » que constitue le chant des Arvales. On le lira :

enos lases iuuate
ne ueluerue mar-mar-sins incurrere in pleores
satur fufere mars limen-sali staberber
semunis alternei aduocapit conctos
enos mar-mor iuuato

On le traduira :

Nos, Lares, iuuate.
*Ne uoluerint Mars-(et)-Semones incurrere in *pleores (= fruges).*
Satur fuat Mars : (ideo ei) mola-(et)-sal imponantur.
Semones alterne aduocabit cunctos.
Nos, Mars, iuuato.

Il est à penser que si M. Nacinovich avait présenté ainsi ces deux textes au début de son volume, il aurait recueilli à la fois des aveux de bien-être devant une traduction d'ensemble qui semble sans obscurité grave, et des réticences scandalisées devant l'interprétation de certains termes. Mais il a obtenu ce résultat syllabe par syllabe, avec une souplesse et en même temps un acharnement logique qui paraissent sur chaque point de détail contraindre à l'adhésion : après quoi on est tout surpris du résultat global.

A la base de cette étude phonétique, on pourra trouver aventureux de postuler que ce *carmen* soit composé en saturniens, et que le saturnien comporte des brèves et longues obligatoires (selon le système de L.-A. Havet, repris par A. Burger). Mais l'hypothèse n'est utilisée qu'à deux ou trois occasions. Ce n'est point cela qui gêne gravement. Ni, non plus, l'existence d'une pluralité de *Semones* rattachés à Mars, le latin ne connaissant qu'un *Semo* : on rapprochera *Fauni* et *Faunus* (p. 11). On admettra même que ces *Semones* puissent, en principe, faire groupe sans coordination avec *Mars*, à la mode archaïque. Mais les retrouver phonétiquement dans *sins* de la ligne 2 ! Supposé même qu'on puisse admettre

leur *première* apparition dans un texte religieux sous une forme aussi déguisée... Considérera-t-on que, dans cette même ligne, *pleores* est élucidé (p. 331 et suiv.) par un rapprochement avec *grandire* et sa traduction par *grandescentes* (*fruges*)? — Que (l. 3), même admis en *limen-sali* un groupe à terminaison de nominatif duel neutre (*sale* neutre étant bien attesté), *limen* doive être le résidu phonétique de **mlēmen* = *mola*? — Que *enos* soit, sans difficulté, le simple équivalent de *nos*?

Mais le plus grave embarras est, à coup sûr, celui des formes verbales. M. Nacinovich y voit les reflets du parfait indo-européen dans l'osco-ombrien, avec maintien du duel. Nous laisserons à de plus compétents le soin de discuter cette théorie, et les formes *wewlērue* (= *ueluerue*, traduit *uoluerint*) et *stabērwer* (= *staberder*, traduit *imponantur*), du radical *sta-* avec emploi actif. Le moins que nous en puissions dire, c'est qu'elles nous ont paru des plus compliquées et des plus incertaines. M. Nacinovich semble avoir été entraîné, comme par force, en cette série de déductions par la certitude où il se trouvait d'avoir déterminé, comme nous l'avons indiqué plus haut, les groupes *marmar-sins* et *limen-sali*.

Mais on trouvera en cet ouvrage, d'une science étonnante, d'une étendue d'information et d'une rigueur de raisonnement irréprochables, bien des richesses fort séduisantes. L'idée générale d'une origine sabine et d'une langue mixte sabino-latine est peut-être à retenir ; la question même des langues mixtes serait pleine d'avenir si les documents se multipliaient : et on doit l'espérer. En passant, M. Nacinovich traite avec lucidité de questions très importantes, comme celle des groupes asyndétiques (qui sont loin d'avoir été assez étudiés, ne serait-ce que du seul point de vue de la religion), celle du duel elliptique. Il propose (par le sabin) des explications de noms mystérieux : tentante pour *Couella*, qui serait (normalement) déesse de la clarté croissante, celle de la lune, comme on le sait ; plus douteuse pour *Lauerna*, qui serait « la violente », déesse chthonienne. Sans vouloir, dangereusement, donner pour base aux études religieuses des étymologies incertaines, on devra tenir grand compte de ces suggestions pour chercher à les élargir. Ainsi se sent-on suffisamment redevable à ce grand travail, si magnifiquement présenté, pour qu'il apparaisse fort utile, aussi bien à l'historien des religions qu'au linguiste.

Jean Bayet.

Cicéron, De imperio Cn. Pompei ad Quirites oratio, édition classique par J. van Ooteghem : Liége, Dessain, 1935.

« Voici deux mille ans exactement — 66 av. J.-C.-1935 ap. J.-C. — que Cicéron prononça le *De imperio Cn. Pompei ;* il nous a paru que cet anniversaire méritait d'être commémoré par la publication d'une édition

classique du discours, qui satisfît aux exigences de la critique et fût accompagnée d'un commentaire succinct éclairant le texte » (p. 3). La publication est d'autant plus opportune qu'il n'existait en français aucune édition commentée et récente de ce discours et que même les éditions anglaises et allemandes n'étaient plus au point.

La bibliographie montre avec quel soin la nouvelle édition a été préparée : la grande monographie de Théodore Reinach, *Mithridate Eupator, roi du Pont*, a été étudiée à fond et judicieusement utilisée ; beaucoup d'autres travaux, comme le *Sylla* de M. Carcopino, la *Conquête romaine* de M. Piganiol, les livres ou articles de Rice Holmes, Ciaceri, Kroll, Donnelly, Fowler, Meyer et beaucoup d'autres, ont été mis à contribution et cités ; de même, les éditions de Preud'homme, Clark, Boulanger, Reis, etc.

L'introduction (p. 9-36) est particulièrement importante. Elle retrace avec une remarquable exactitude la suite des événements au milieu desquels se place le discours de Cicéron. Toute la vie de Mithridate est brièvement retracée. On suit les phases diverses de la dernière lutte : les brillants succès de Lucullus, puis son échec final, irrémédiable, l'incapacité de Glabrion, le puissant mouvement d'opinion qui réclame pour Pompée le commandement suprême : lui seul, pense-t-on, terminera cette guerre, comme il en a terminé déjà tant d'autres (*qui ad omnia nostrae memoriae bella conficienda... natus esse videatur*) (*Imp. Pomp.*, 15, 42). Cicéron se fait l'interprète éloquent, non d'un parti, mais de la presque totalité du peuple romain. L'événement lui donne raison, car Pompée abat définitivement la puissance de Mithridate, et le grand ennemi de Rome se donne enfin la mort.

La majestueuse harangue dans laquelle Cicéron montre les titres de Pompée au commandement suprême n'est pas de celles que le lecteur moderne goûte et apprécie sans difficulté. Pour en saisir le caractère véritable, la connaissance de la rhétorique ancienne est nécessaire. L'auteur de la nouvelle édition rappelle très justement la théorie du style esquissée par Cicéron dans l'*Orator* : trois « genres » y sont distingués ; celui auquel appartient le *De imperio Cn. Pompei* est tout différent de celui que le même orateur avait employé en défendant la cause de Cécina. Cette distinction, essentielle dans le cas présent, permet de comprendre le caractère spécial, unique de ce discours.

Les notes de l'édition contiennent l'explication des difficultés, les divisions du plan, des remarques de détail sur le sens exact de tel mot, de telle expression, la critique du texte, les allusions historiques, etc. Toutes sont précises et instructives.

Une carte de « l'*Asie Mineure au temps de Mithridate* » est placée en tête du volume ; trois photogravures représentant Pompée, Cicéron,

Mithridate — au-dessous desquelles ont lit des citations fort bien choisies — augmentent encore l'utilité de cette édition, désormais indispensable à tous ceux qui étudient Cicéron.

L. LAURAND.

F. P. DONNELLY, *Cicero's Milo, a rhetorical commentary*, 123 pages dactylographiées.

Ce volumineux commentaire, dont l'aspect serait peut-être moins imposant s'il était imprimé et non dactylographié, annonce ses intentions dès la première page par la citation d'une ligne bien connue de Quintilien : *Ille se profecisse sciat cui Cicero valde placebit*, et par celle d'une phrase de Newmann rendant hommage elle aussi à Cicéron, modèle du beau style. La troisième page, consacrée à la bibliographie, nous apprend quel objet et quel niveau se propose l'auteur, car dans la liste des ouvrages utilisés voisinent *Les principes d'éducation des Jésuites*, un traité concernant l'art littéraire et l'éducation moderne, avec la *Stylistique* de Nagelsbach et le *Dictionnaire étymologique* d'Ernout-Meillet. Le commentaire, envisagé surtout du point de vue de la rhétorique, semblerait peut-être un peu long à un élève français. Tel quel, s'il rencontre un esprit sérieux et avide de comprendre, il remplacera au besoin le professeur et éclairera amplement le texte. Mais son caractère essentiel est de viser avant tout à entraîner l'élève dans la voie de l'imitation du grand orateur. Beaucoup ont renoncé à ces hautes ambitions.

A. GUILLEMIN.

Tertulliani libellum De testimonio animae, praefatione, translatione, adnotationibus instructum edidit W. A. J. C. SCHOLTE : Amsterdam, Vermeulen, 1934.

Le *De Testimonio animae* est un court traité — huit pages dans l'édition du *Corpus Vindobonense* — où l'on voit Tertullien préoccupé d'instituer une méthode originale pour trouver accès dans le cœur des non-chrétiens.

Il constate que la tactique des apologistes grecs, ses prédécesseurs, n'a pas réussi. Ils ont voulu prouver par quantité d'extraits tirés des philosophes et des poètes profanes qu'entre la doctrine nouvelle et l'antique sagesse païenne, c'étaient des accords qui s'accusaient plutôt que des divergences. Ces essais de conciliation n'ont abouti à rien de bon : les adversaires de la foi se sont contentés de récuser leurs maîtres les plus admirés, là où ils paraissaient offrir un appui aux croyances chrétiennes.

Inutile de recourir à ce vain travail d'érudition ; inutile aussi de faire état des livres saints, puisque, pour y croire, il faut être chrétien déjà.

Le véritable point d'attache pour la foi, c'est dans l'âme humaine qu'il le faut chercher, avant qu'elle ait reçu la déformation d'aucune culture. Si on écoute le « témoignage » de cette âme encore ingénue, on y percevra le christianisme, qui y est latent (*testimonium animae naturaliter christianae*). Dans la spontanéité de son langage, de ses prières, de ses exclamations mêmes, l'âme proclame l'unité et la bonté de Dieu, l'existence des démons, sa survie à venir, et la réalité des rémunérations d'outre-tombe. Telles sont les vérités dont la nature elle-même, la nature sans art et sans fard, lui a fait confidence.

L'opuscule — que certains théologiens protestants ont beaucoup vanté — promet plus peut-être qu'il ne donne. Tertullien y esquisse la théorie d'une convenance entre le « surnaturel » et l'âme humaine, sans l'établir sur des faits suffisamment caractérisés. Il a eu une intuition intéressante — qu'il doit d'ailleurs, semble-t-il, à la philosophie stoïcienne — mais pas assez de pénétration psychologique pour en faire sortir ce qu'elle pouvait contenir de vital ; et son pressentiment n'a abouti qu'à des à peu près.

Le *De Testimonio* n'avait encore été l'objet que de rares éditions spéciales[1]. M. Scholte a jugé opportun de l'examiner de près. Il commence par chercher l'origine de la thèse esquissée par Tertullien : il la trouve dans la philosophie grecque, chez les apologistes grecs du second siècle, et en repère de nombreuses traces dans d'autres écrits de Tertullien lui-même (p. I-XI) ; puis il donne le texte du traité, revu sur des photographies de l'*Agobardinus* et accompagné d'une traduction en hollandais (que je ne me permettrai pas d'apprécier). Heureusement, le commentaire, fort copieux (p. 34-130) — est en latin. Il n'est guère d'expression qui n'y soit étudiée, soupesée, au point de vue du sens et de la grammaire, avec des renvois aux travaux bien connus de Hartel, de Hoppe, de Mayor, de Löfstedt, etc., et des rapprochements opportuns. Travail de débutant, qui écrase quelque peu son texte sous les gloses ; mais travail bien informé, et qui ne néglige rien d'essentiel[2].

P. DE LABRIOLLE.

Index verborum et locutionum quae Tertulliani De anima libro continentur, congessit J. H. WASZINK : Bonn, Hanstein, 1935, 264 pages.

Il a été rendu compte ici même du solide travail de M. Waszink sur le

1. M. Scholte n'a connu qu'après coup celle de Sisto Colombo, Torino, 1934; et il ne mentionne pas celle de A. Souter dans la collection *SPCK* (= *Society for promoting christian science*).

2. Je ne vois pas que M. Scholte ait utilisé les observations de M. Miodonski, dans l'*Eos*, X, 2, p. 117-121. Pour le chap. I, il y aurait quelque chose à tirer d'Apulée, *Metam.* VI, 4, et XI, 2.

De anima de Tertullien[1]. Voici qu'il y ajoute un index complet de tous les mots employés dans cet important traité. Si l'on se rappelle l'insuffisance manifeste de l'*Index verborum* de la grande édition de Tertullien due à Œhler ; si l'on songe, d'autre part, que deux tomes seulement sur quatre ont paru dans le *Corpus* de Vienne — ce qui recule dans un lointain indéterminé la publication de tables vraiment complètes — on mesurera l'utilité du répertoire dressé par M. Waszink. Ajoutons que, dans un appendice, il a inscrit bon nombre de retouches de forme et que, tirant parti des recensions dont son ouvrage a été l'objet, il a enrichi son commentaire de beaucoup d'observations utiles. Les deux volumes se complètent donc et devront être consultés l'un avec l'autre[2].

P. DE LABRIOLLE.

James Francis O'DONNELL, *The vocabulary of the letters of Saint Gregory the Great* : Studies in Medieval and Renaissance Latin, vol. II, Washington, 1934, XIX & 209 pages.

A côté des *Patristic Studies*, qu'il publie depuis une dizaine d'années, M. Deferrari, professeur à la Catholic University of America, a commencé la publication d'une seconde série intitulée : *Studies in Medieval and Renaissance Latin.* Le deuxième volume de cette série traite du vocabulaire des lettres de saint Grégoire le Grand. Je me demande s'il est bien juste de ranger saint Grégoire au nombre des auteurs médiévaux. En tout cas, ce n'est pas l'opinion courante, et nous aurions attendu de la part de M. O'Donnell une justification de cette manière de voir personnelle. Sauf information ultérieure, je reste d'avis que l'opinion courante, qui clôt la période de la littérature latine chrétienne avec saint Isidore de Séville, est préférable, pas seulement au point de vue historique et littéraire, mais encore et surtout au point de vue linguistique. En effet, il y a une continuité remarquable dans la langue des auteurs chrétiens de Tertullien jusqu'à saint Isidore ; c'est que la langue de ces auteurs reste en contact, plus ou moins étroit, avec la langue parlée des chrétiens, tandis que vers le milieu du VII^e^ siècle il commence à se développer un latin savant, qui perd le contact avec la langue vivante : c'est la naissance du latin médiéval. Les données linguistiques amassées dans le livre de M. O'Donnell ne sont d'ailleurs pas de nature à modifier cette opinion : au contraire, elles montrent une continuité linguistique incontestable avec les auteurs chrétiens qui précèdent.

1. *Rev. Ét. lat.*, 1934, p. 445-449.

2. P. 257 : il n'est pas tout à fait exact que *ex abundanti* (= par surcroît, surérogatoirement) ne se rencontre que chez Tertullien et les juristes. Le *Thesaurus* relève cette locution chez Sénèque et Quintilien. — P. 261 : je ne crois absolument pas que, dans le *De spectaculis* de Tertullien, X, 10 (éd. Boulanger), *nomina* avoisine l'idée de *persona* : le contexte s'inscrit en faux contre cette interprétation.

La méthode suivie dans les *Studies in Medieval and Renaissance Latin* est la même que celle des *Patristic Studies* : on y trouve les mêmes avantages, mais aussi, malheureusement, les mêmes défauts. Pour ne pas tomber dans des répétitions, je renvoie aux observations méthodiques que j'ai faites dans le vol. XII de cette *Revue*, p. 226 et suiv. Ici, quelques remarques de caractère plutôt spécial suffiront.

Pour ce qui concerne la bibliographie, observons que l'auteur cite la deuxième édition du *Dictionnaire* de Walde et ne semble pas connaître la troisième, en cours de publication depuis quelques années, complètement revue par M. J. B. Hofmann. C'est en vain aussi que nous cherchons le *Dictionnaire étymologique* de Ernout-Meillet (Paris, 1932).

Dans la première partie de son livre, M. O'Donnell s'occupe de ce qu'il appelle les mots du bas latin, et en premier lieu des néologismes de saint Grégoire : « those (words) apparently coined by St. Gregory or taken over first by him » (p. 1). Nous touchons ici le problème difficile et compliqué de la part que la personnalité, et nommément celle des écrivains, prend au développement de la langue. Quand nous rencontrons un mot pour la première fois chez saint Grégoire, cela ne veut pas dire que ce mot ait été créé par lui, comme M. O'Donnell semble le croire. Il apparaît de plus en plus que c'est surtout la société des sujets parlants qui crée et recrée la langue, et que les écrivains reflètent en tout premier lieu la langue de leur temps. La plupart des soi-disant néologismes des auteurs sont en réalité des mots formés par la société de leur temps et employés par eux. Que si nous examinons la liste des néologismes de saint Grégoire, dressée par M. O'Donnell, il est évident que la plupart de ces mots présentent un caractère franchement collectif, résultant de faits sociaux, politiques, religieux, etc. Prenons, par exemple, les néologismes en *-icum*, cités à la p. 4. Ce sont *granaticum*, « a tax levied in grains », *libellaticum*, « rental contract », et *sextariaticum*, « a tax imposed on the coloni in purchase of wheat » : il va sans dire que ces mots ne sont pas des créations de saint Grégoire.

Suivent les mots de « recent coinage » (p. 10 et suiv.), collection bien composite. Pour une grande part, ce sont des mots formés par les chrétiens, mais on y trouve aussi beaucoup de termes d'un caractère plus large et appartenant au bas latin en général. Pour chaque mot, M. O'Donnell donne une liste d'auteurs chez lesquels il se trouve avant saint Grégoire. Il est curieux que parmi ces listes ne figure presque jamais l'*Itala*, ni les inscriptions chrétiennes. Il semble que M. O'Donnell ait exclu à peu près régulièrement de ses recherches ces monuments si importants pour la connaissance de la latinité chrétienne. Ses listes montrent, d'ailleurs, les mêmes défauts que celles du Père Hrdlicka (cf. cette *Revue*, XII, p. 227 et suiv.). On dirait que ces auteurs font

échange de leurs données sans les contrôler ; c'est ainsi qu'on rencontre toujours les mêmes omissions et les mêmes inexactitudes pour les mêmes mots (comp., par exemple, *mediator*, p. 12, et *transgressor*, p. 13, avec mes observations dans cette *Revue*, XII, *l. l.*). Parfois aussi ces listes sont incomplètes à un degré presque invraisemblable. Ainsi pour le mot *martyr*, tout à fait usuel dans la langue des chrétiens, et qui se trouve chez presque tous les auteurs chrétiens, M. O'Donnell cite seulement Tert., Prud., Vulg. (p. 71) ; pour *psalmus* : Tert., Lact., Vulg. (p. 75) ; pour *pascha* : Tert., Symm., Aug., Hier. (p. 73), etc.

Tandis que les données d'ordre général sont donc très défectueuses, il semble que les matériaux empruntés aux lettres de saint Grégoire sont assez riches et même passablement complets. Cependant, ici encore, je me suis parfois demandé s'il n'y a pas de lacunes. Aux p. 66 et suiv., M. O'Donnell cite les verbes en *-ficare* qui se trouvent dans les lettres de saint Grégoire. Il n'y en a que quatre, à savoir : *fructificare*, *glorificare*, *mestificare*, *sanctificare*. Si ce sont vraiment tous les mots en *-ficare* qui se trouvent chez saint Grégoire, ce serait un fait extrêmement curieux, pour lequel il faudrait pouvoir alléguer une raison spéciale, car les verbes en *-ficare* sont particulièrement fréquents dans la langue des chrétiens. C'est ainsi qu'il faudrait chercher encore une explication pour l'absence de mots usuels comme *beatificare*, *castificare*, *clarificare*, *honorificare*, *iustificare*, *mortificare*, *vivificare*, et tant d'autres.

La partie sémasiologique manque de toute idée générale propre à permettre le classement des matériaux recueillis. De plus, les détails mêmes ne semblent pas toujours correctement relevés. A la p. 131, je trouve, par exemple, le mot *visibilis*, « visible », classé sous *change from active to passive*. Je crois que c'est plutôt la signification passive qui est la normale : quand Pline emploie ce mot une fois avec une signification active, cela doit être une formation instantanée, personnelle, et non fondée sur l'usage courant, car la signification la plus fréquente de ces mots en *-bilis* est celle de la possibilité passive, comme l'a démontré M. Leumann dans sa thèse sur les adjectifs en *-lis* (Strassburg, 1917).

Une troisième partie, très succincte, intitulée « ecclesiastical terms », fournit des listes de mots et d'expressions qui sont en rapport avec la religion chrétienne, mais ne nous donnent aucune idée nette de ce qu'on peut appeler la langue des chrétiens. Une quatrième partie traite des « titles of address » dans les lettres.

Nous possédons donc dans ce livre une collection précieuse, bien qu'incomplète, de matériaux sur la langue de saint Grégoire, mais l'auteur n'a pas réussi à en tirer des conclusions d'ordre général. Un examen superficiel de ces matériaux m'a donné la conviction que les lettres de saint Grégoire pourraient nous fournir des données importantes sur le développement de la langue des chrétiens du VI^e^ siècle. Il semble que

cette langue ait subi un changement considérable depuis le v^e^ siècle, sans doute grâce aux faits importants de caractère historique et économique qui se sont accomplis pendant cette période.

Christine MOHRMANN.

Bernhard Henry SKAHILL, *The Syntax of the Variae of Cassiodorus* : Studies in Medieval and Renaissance Latin, vol. III, Washington, 1934, XXIII & 271 pages.

Pour ce qui concerne la classification de Cassiodore parmi les écrivains médiévaux, je renvoie aux observations faites ci-dessus à propos du second volume des *Studies in Medieval and Renaissance Latin*. — Le livre de M. Skahill sur la syntaxe de Cassiodore fait foi d'une intelligence plus claire du sujet traité, d'un jugement plus indépendant qu'on ne le trouve dans la plupart de ces thèses. C'est ce qui apparaît déjà dans l'introduction du livre, quand M. Skahill formule de la manière suivante ses idées sur la valeur des néologismes : « Our lexica bear witness to a considerable number of words found first in Cassiodorus, and it is mostly the Variae they cite. Many such words, however, were without doubt current in his day and were quite naturally employed by him » (p. XXII).

Quoique M. Skahill n'aboutisse pas à une vraie synthèse (surtout ses conclusions à la fin du livre sont très faibles et ne dépassent pas le niveau ordinaire des autres études de cette collection), il a tâché d'apprécier les phénomènes linguistiques observés dans le cadre d'une conception plus ou moins générale du caractère de la langue de Cassiodore. Or, cette langue est un mélange curieux de divers éléments. Quoique nous y trouvions beaucoup d'éléments qui sont caractéristiques du latin vivant du VI^e^ siècle, l'auteur a la volonté d'écrire une langue qui, dans sa structure du moins, ne diffère pas de celle de Cicéron. Ce désir d'écrire une langue de culture d'une période antérieure se manifeste de la façon la plus claire dans maints hyperurbanismes. Ce phénomène est la preuve sûre que l'auteur a voulu se servir d'une langue qui lui est au fond étrangère. Malheureusement, M. Skahill a trop négligé cet aspect, qui est un des traits les plus caractéristiques de la langue de Cassiodore. Je me permets d'en citer quelques exemples, tirés des matériaux fournis par M. Skahill. Aux p. 29 et suiv. sont citées un grand nombre d'expressions où le datif figure avec des verbes qui, en latin classique, sont suivis de prépositions. Si ces expressions sont si nombreuses, ce n'est pas par suite d'une prédilection directe et personnelle de l'auteur, comme M. Skahill le croit, mais grâce au fait que le latin du temps de Cassiodore remplace le datif par des constructions prépositionnelles. Par crainte de se rendre coupable de ce qu'on pourrait regarder comme un vulgarisme, Cassiodore emploie le datif là même où le latin classique ne le connaît

pas. C'est de cette manière que je crois pouvoir expliquer aussi l'usage curieux des pronoms chez Cassiodore. Il semble éviter à dessein le pronom *iste*, qui était devenu, surtout en Italie, un pronom presque universel, et veille à le remplacer par d'autres (voir le tableau, p. 70). L'usage fréquent de l'accusatif avec l'infinitif dans les cas où le latin classique emploie une construction analytique (observé par M. Skahill aux p. 155 et suiv.) est sans doute dû à la même tendance.

Si les hyperurbanismes nous fournissent des indications indirectes sur la langue vivante du temps de Cassiodore, les données directes ne nous manquent pas non plus. Ce sont, par exemple, l'usage du plus-que-parfait au lieu du parfait (p. 185), du présent au lieu du futur (p. 183), l'usage périphrastique et pléonastique des auxiliaires *debere*, *posse*, *velle* (p. 200 et suiv.), la substitution à l'adverbe d'un substantif avec *sub* (p. 148), l'emploi de l'adjectif au lieu du génitif (p. 52), etc. Mais, malgré tout, la langue de Cassiodore présente un caractère particulièrement artificiel, comme M. Skahill l'a bien observé, et en ce sens elle prélude au latin médiéval.

Christine MOHRMANN.

S. Leonis Magni epistulae contra Eutychis haeresim pars prima, epistulae quae Chalcedonensi concilio praemittuntur ad codicum fidem recensuit C. SILVA-TAROUCA. *De clausularum ratione praefatus est* F. DI CAPUA : Textus et documenta in usum exercitationum et praelectionum academicarum, Series Theologica 15, Romae, Apud aedes Universitatis Gregorianae, 1934, XXXII & 89 pages.

Le but principal de l'édition de ces textes est de procurer à l'enseignement universitaire des documents importants au point de vue théologique et historique. Le but n'étant donc pas en premier lieu philologique, le P. Silva-Tarouca a cependant tâché d'établir le texte d'un certain nombre de lettres écrites de la main de saint Léon le Grand avec le plus grand soin possible. Dans son introduction, l'auteur discute la valeur des principaux manuscrits, et c'est le codex *M*(*onac.*) *lat.* 14540, saec. VIII-IX, qu'il considère comme bien supérieur aux autres ; en effet, ce manuscrit, selon le P. Silva-Tarouca, remonte à un archétype du VI^e^ siècle, qui, à son tour, était un extrait du *Registrum Leonis* mentionné dans la *Vita Leonis* du *Liber Pontificalis*. A côté du *M*, le codex *m* (Vindob. saec. XII, aujourd'hui Bibliothèque nationale, n° 829) est encore d'une certaine importance : bien qu'inférieur à *M*, il remonte au même archétype et peut servir d'appui aux leçons fournies par lui.

L'opinion du P. Silva-Tarouca sur la supériorité du cod. *M* a été confirmée d'une manière éclatante par les investigations du rythmicien bien connu, M. F. di Capua, qui, dans une deuxième introduction,

nous offre les résultats de ses recherches rythmiques sur les lettres de saint Léon. Après une caractérisation succincte, mais suggestive, du style de Léon, entièrement dominé par les règles de la rythmique, il examine de plus près le caractère de son rythme. Ce sont surtout les cursus *planus*, *tardus* et *velox* dont saint Léon se sert habituellement, tandis que le quatrième type, le *cursus trispondaicus*, est extrêmement rare. Dans les clausules, saint Léon tient toujours compte de l'accent de mot, en ce sens que cet accent coïncide régulièrement avec l'ictus de la clausule. Mais, à côté de l'accent, la quantité n'est point négligée. Les clausules qui s'appuient exclusivement sur l'accent de mot sont vraiment exceptionnelles.

Le caractère général du rythme léonien étant ainsi établi, M. di Capua examine les leçons des divers manuscrits, et surtout celles des cod. *M* et *m*. Or, cet examen confirme l'opinion du P. Silva-Tarouca sur la valeur de *M* : ce manuscrit nous offre tant de fois des clausules rythmiques où *m* est en défaut que sa supériorité ne saurait être contestée.

Christine MOHRMANN.

Gaius, Institutiones, edd. E. SECKEL & B. KUEBLER, septimam editionem curauit B. KUEBLER : Leipzig, Teubner, 1935, 269 pages.

Cette nouvelle édition de Gaius est la première qui ait paru depuis la fameuse découverte des nouveaux fragments des Institutes publiés dans les *Papiri della Società italiana* (cf. à ce sujet cette *Revue*, 1934, p. 27).

Cette découverte est extrêmement précieuse, parce qu'elle permet, enfin, de faire la critique du Veronensis, seul manuscrit des Institutes. Les éditeurs avaient dû renoncer à corriger les fautes de langue que l'on trouve dans le manuscrit de Vérone. On s'était persuadé peu à peu que ces fautes étaient imputables, du moins dans une certaine mesure, à l'auteur lui-même.

D'autre part, les extraits des Institutes de Gaius qu'on trouve au Digeste et dans les Institutes de Justinien étaient suspects, comme tout ce qui a passé par les mains des compilateurs byzantins, aussi n'en tenait-on pas compte, d'autant plus qu'on était sûr de la fidélité et de l'exactitude des leçons du Veronensis, antérieur à la compilation de Justinien. Or, les nouveaux fragments (*P. S. I.* 1182), eux aussi antérieurs à la compilation de Justinien, nous ont révélé un texte souvent très différent de celui du Veronensis et plus d'une fois meilleur. Les conjectures de Lachmann, qui avait appliqué, dans son édition de 1842, une méthode critique radicale, ont été à peu près toutes confirmées. On ne peut plus considérer aujourd'hui les leçons du Veronensis comme intangibles, et l'appel aux leçons de la compilation de Justinien devient licite. Ces constatations imposaient une révision intégrale du texte des Insti-

tutes. M. Kuebler, lié par un engagement précis envers la maison Teubner, s'est contenté d'apporter à l'édition antérieure les remaniements absolument indispensables.

Les parties nouvelles ont été éditées avec un grand soin. Il n'y a que peu de remarques à faire : III, 167 : le *V* donnait la leçon évidemment incorrecte : *stipulando uel mancipiando*, que l'on corrigeait en *stipulando uel mancipio accipiendo*, conjecture confirmée par les nouveaux fragments. Cela n'apparaît pas à la lecture de l'apparat critique. M. Kuebler, en partant de l'idée que les leçons des nouveaux fragments sont en principe meilleures que celles du *V*, a peut-être trop largement admis les premières : III, 173 : *certis ex causis receptum est* (*P. S. I.*) est loin d'être meilleur, d'après le sens de la proposition, que *certis in causis...*, leçon du *V* ; III, 169 : *nam quod* n'est pas meilleur que *quod enim*, qui est la leçon du *V* et des Institutes de Justinien, dont l'accord reparaît un peu plus loin : *quod ego tibi* contre *quod tibi ego*, leçon des nouveaux fragments (sur l'interversion des mots courts, cf. Marouzeau, dans cette *Revue*, 1931, IX, 2, p. 224 et suiv.). Quand le *V* et les nouveaux fragments sont d'accord, M. Kuebler n'hésite pas à sacrifier la leçon des Institutes de Justinien, quand bien même celle-ci serait excellente et l'autre incorrecte, par exemple Gaius, III, 168 : *solutione eius quod debeatur* (*V* et nouveaux fragments), ... *quod debetur* (Institutes de Justinien). En revanche, pour les §§ 17 et 18 du livre IV, M. Kuebler a eu parfaitement raison de préférer en principe les leçons du *V*[1].

Parmi les nombreuses éditions des Institutes de Gaius, l'édition de Seckel et Kuebler présente des avantages certains, notamment en raison des renvois aux textes juridiques parallèles ou analogues que l'on trouve dans les notes.

Mathieu NICOLAU.

J. B. NORDEBLAD, *Gaiusstudien, Sprachliche Bemerkungen zu den Institutionen und den Digestenfragmenten des Gaius* : Lund, Gleerup, 1932, 118 pages.

L'apparition d'une étude consacrée à la langue d'un jurisconsulte est un événement rarissime. Mais ce n'est pas là le seul titre qu'ait l'ouvrage de M. Nordeblad pour retenir notre attention. L'auteur a pris la peine

1. C'est dans ce passage surtout que se révèle cette instabilité de la tradition manuscrite des textes juridiques sur laquelle j'ai attiré autrefois l'attention. Les textes juridiques sont des textes « vivants » dans le sens que Dom Quentin donne à cette expression. Les verbes simples ont été souvent remplacés par des verbes composés : IV, 17ᵃ, *ad iudicem capiendum* (leçon du *V*) est devenu dans les nouveaux fragments *ad accipiendum* < *iudicem* >. *Capere iudicem* est une expression technique. Même changement de *capere* en *accipere*, dans III, 206, comparé à IV, 6, 33, des Institutes de Justinien.

d'examiner une à une toutes les questions philologiques soulevées par les juristes-romanistes qui se sont occupés du texte de Gaius. La thèse de Kniep, selon laquelle Gaius aurait été un Grec qui a appris le latin en prenant pour guide Cicéron, est réfutée définitivement.

La critique que fait l'auteur des méthodes philologiques des juristes-romanistes est, malheureusement, presque toujours fondée, mais il y a, dans la manière dont il présente cette critique, une sévérité excessive. Les juristes ne sont, en fait, coupables que parce qu'ils continuent à employer des méthodes que les philologues, eux, ont abandonnées aujourd'hui. Quand un romaniste « chercheur d'interpolations », comme M. G. Beseler, fait des recherches, souvent si minutieuses, sur la langue des jurisconsultes romains, ce n'est nullement le latin juridique en lui-même qui l'intéresse, mais uniquement la découverte des interpolations et des altérations. C'est pourquoi les « chercheurs d'interpolations » ont constitué une sorte de code grammatical et stylistique dont l'extrême rigueur rappelle les règles, plus d'une fois arbitraires, des grammaires latines d'autrefois. Tout ce qui s'écarte de ce code est réputé interpolé. Les philologues d'antan condamnaient avec la même sévérité tout ce qui n'était pas conforme à l'usage de César et de Cicéron. Bien plus, les juristes, comme les philologues autrefois, ne tiennent compte que de l'usage normal, habituel. Les locutions et les tournures rares ou insuffisamment attestées sont, de ce fait même, réputées suspectes.

On conçoit qu'un philologue formé à l'école de M. E. Löfstedt, comme M. Nordeblad, ne puisse guère accepter les résultats d'une telle méthode. Mais, plutôt que de reprendre, pour les critiquer, les opinions philologiques des romanistes, ne valait-il pas mieux faire une étude nouvelle et exhaustive de la langue de Gaius? Elle eût rendu, aux philologues aussi bien qu'aux juristes, d'inappréciables services.

Pour les questions de détail, il y a dans l'ouvrage de M. Nordeblad bien des points qui appellent la critique. L'auteur accepte sans discussion les leçons du palimpseste de Vérone. Il est cependant permis de supposer que ce manuscrit n'est pas exempt de fautes. Ainsi on ne peut pas admettre, sur la foi de trois exemples, que Gaius aurait construit *ut* avec l'accusatif et l'infinitif, d'autant plus qu'il est facile de découvrir la faute de copiste dans les trois passages : *Inst.*, III, 160 : lire *possem* au lieu de *posse me;* III, 197 : l'infinitif est annoncé dès le commencement de la phrase : *placuit tamen eos...* par conséquent « *ut, si permissurum credant, extra furti crimen uideri* » contient une altération certaine. On a depuis longtemps proposé de lire *at* au lieu de *ut*, correction évidemment très satisfaisante. Quant au troisième texte (IV, 61), il est manifestement corrompu, comme le prouve la comparaison avec le passage correspondant des Institutes de Justinien que l'auteur aurait dû signaler.

P. 88, l'auteur veut expliquer par la « variatio sermonis » le fait que Gaius, au *Digeste*, 13, 6, 18, a employé d'abord *ferat*, puis *portauerit*. Mais, s'il avait écrit *tulerit*, il n'y aurait quand même pas eu de répétition choquante. C'est précisément *tulerit* qu'on lit dans le passage correspondant de ses Institutes (III, 196).

Il serait trop long de discuter toutes les questions qui mériteraient d'être examinées. Il suffira de dire un mot de l'idée directrice de l'ouvrage. M. Nordeblad a voulu prouver, après d'autres, que Gaius aurait été un jurisconsulte de la partie grecque de l'Empire ; il croit même pouvoir lui assigner Beyrouth comme patrie, ainsi que l'avait déjà soutenu Bremer[1]. On peut regretter que l'auteur, qui aurait pu faire un excellent travail philologique, se soit laissé entraîner par une vaine et stérile discussion, pour laquelle il n'était malheureusement pas préparé. Les inexactitudes dans cette partie de son travail abondent. Ainsi, il ne cesse de répéter que Gaius est le premier des grands jurisconsultes romains et qu'il a écrit beaucoup plus que tous ses prédécesseurs. Or, ce n'est ni l'abondance de ses écrits (Gaius a écrit relativement peu) ni l'originalité de son esprit (c'est le moins original des jurisconsultes romains) qui ont valu à ce modeste professeur de droit sa célébrité au v^e^ siècle, mais son talent de mettre à la portée des commençants les notions, toujours difficiles, de la science juridique[2]. A une époque d'ignorance à peine concevable comme l'a été, pour le droit, le siècle qui a précédé la codification de Théodose et de Valentinien[3], on comprend aisément que les ouvrages de Gaius, écrits dans un style simple et sobre, mais non dépourvu d'art, aient été particulièrement appréciés. Il eût été souhaitable que M. Nordeblad étudiât cet aspect de la langue de Gaius. Une telle étude reste à faire. Elle permettrait de faire entrer le latin juridique, resté jusqu'à présent en dehors de la philologie, dans son cadre normal pour le faire enfin bénéficier des récents progrès de la méthode linguistique et historique.

M.-G. NICOLAU.

Anthimi de obseruatione ciborum ad Theodoricum regem Francorum epistula, rec. Ed. LIECHTENHAN, t. VIII, 1, du *Corpus medicorum latinorum* : Leipzig-Berlin, Teubner, 1928.

Cet ouvrage, publié par les soins de l'Institut Puschmann de Leipzig,

1. Cf. P. Collinet, *Histoire de l'École de droit de Beyrouth*, p. 18 (que l'auteur ne cite pas). La bibliographie, du reste, est un des points faibles de l'ouvrage.

2. Voir, à ce sujet, les excellentes remarques de P.-F. Girard dans les *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 1910, p. 256.

3. Cf. P. Collinet, *Revue historique de droit français et étranger*, 1928, p. 551 et suiv.

est l'opuscule d'un médecin grec qui vivait à la cour de Théodoric le Grand. L'ouvrage a fait l'objet de nombreuses études et dissertations énumérées dans la préface. Cette édition, bien faite, a un apparat critique très complet et des index détaillés. La langue de cette *Epistula* est celle de tous les traités médicaux de l'époque, avec, en plus, une quantité remarquable d'hellénismes. Le latin médical est, à cette époque, le reflet fidèle des nombreuses altérations de la langue, et M. A. Thomas a montré dans ses articles (cf. *Bulletin Du Cange*, 1931, p. 88 et suiv.) tout le parti qu'on peut en tirer pour l'étude du vocabulaire roman.

Pour l'historien de la médecine, cet ouvrage a un intérêt tout particulier (cf. à ce sujet A. Castiglioni, *Histoire de la médecine*, 1932, p. 65 et suiv.). On y trouve maintes remarques intéressantes qui révèlent un esprit d'observation très vif. Le goût très marqué des Francs pour le lard cru est curieusement noté par le médecin grec, qui en était fort surpris.

Mathieu NICOLAU.

H. HEDFORS, *Compositiones ad tingenda musiva*, herausgegeben, übersetzt und philologisch erklärt : Uppsala, Almquist & Wiksells, 1932, XVIII + 228 pages.

Cette volumineuse thèse de doctorat contient, avec un long commentaire, l'édition d'un traité sur les matières colorantes. Ce traité n'est connu que par un seul manuscrit de l'époque carolingienne et a déjà été édité deux fois. Une nouvelle édition n'était sans doute pas inutile, et il faut reconnaître que l'entreprise était particulièrement difficile : éditer un texte de basse époque, connu par un manuscrit unique, est un travail très délicat, lorsque, par surcroît, il s'agit d'un ouvrage technique.

M. H. Hedfors a fait un effort très honorable, mais malheureusement en grande partie inutile. Dans son apparat critique il a relevé, outre les leçons du manuscrit, toutes les erreurs, jusqu'aux fautes d'impression, des deux premières éditions. Comme ces fautes sont très nombreuses dans l'édition princeps (de Muratori), l'apparat critique s'est trouvé démesurément grossi. On peut regretter que l'auteur ait choisi ce moyen pour nous faire connaître le progrès, sensible du reste, que représente son édition par rapport à celles de ses devanciers.

Le commentaire philologique est à la fois exagérément détaillé et insuffisant. L'auteur a voulu nous donner une description complète de toutes les particularités du texte. Or, on ne fait pas une exposition descriptive de la langue d'un texte tardif, comme on en a fait, par exemple, pour la langue de Cicéron ou de César. Par contre, le côté linguistique et historique est de toute première importance, quand on veut étudier

scientifiquement un texte comme celui des *Compositiones*, et c'est ici qu'apparaît l'insuffisance foncière du travail. L'auteur n'a pas connu l'ouvrage de Mlle Jeanne Vielliard, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*. Il aurait pu trouver là non seulement d'utiles renseignements, mais aussi des principes de méthode.

Parmi les nombreuses lacunes du travail, nous signalerons quelques-unes seulement : p. 108 : il est inexact de présenter l'extension de *autem* en bas latin comme une caractéristique générale de la langue de l'époque, à mettre en parallèle avec le δέ grec. Dans la mesure où nous pouvons l'établir par la comparaison entre textes dont on possède à la fois une version grecque et une version latine, il apparaît que c'est *uero* qui répond au grec δέ. Ainsi, vers le milieu du IIe siècle ap. J.-C. la tournure *si quidem... si uero...* (εἰ μὲν... εἰ δὲ...), très fréquente, semble être employée de préférence à *si... si autem...*, tournure classique très usitée. Plus tard, *autem* redevient fréquent, mais ce n'est qu'un retour à l'usage classique. Il y a là une évolution compliquée, et on aurait tort de vouloir trancher d'un mot cette difficile question. — P. 142 : l'auteur signale des sujets neutres pluriels avec des verbes au singulier. Le passage des neutres pluriels en *-a* au singulier (*folia* < feuille) est un fait trop connu que l'auteur n'a pas cru devoir rappeler. Mais, comme il s'agit en l'espèce du subst. *petala*, qui a donné en roumain *petealä*, cette lacune est regrettable, d'autant plus que le substantif roumain, tout en étant un féminin sing., conserve la valeur d'un collectif. C'est presque un retour à la signification première des neutres en *-a*. Il y aurait peut-être lieu d'étudier de plus près la question pour voir dans quelle mesure les langues romanes ont conservé aux substantifs neutres en *-a*, passés au féminin singulier, leur ancienne valeur de collectifs. — La traduction allemande des *Compositiones*, très soignée, fait honneur au jeune savant.

M.-G. Nicolau.

Jean de Garlande (Johannes Anglicus), *Integumenta Ovidii*, Poemetto inedito del secolo xiii a cura di Fausto Ghisalberti (Testi e documenti inediti o rari, II) : G. Principato, Messina-Milano, 1933, 79 pages.

C'est la première édition de cet opuscule et elle est fort bonne. L'appareil critique, peut-être un peu trop réduit, représente un judicieux effort. L'introduction nous retrace l'histoire assez singulière de ce petit livre, mais n'ajoute rien à notre connaissance positive à son sujet. L'auteur se contente d'adopter — et il ne pouvait pas faire autre chose — les idées de M. E. Faral[1], dont les pénétrantes recherches sur Jean de Gar-

1. *Les arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle*, Paris, 1923 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fasc. 238), p. 43 et suiv.

lande nous ont définitivement libérés des inextricables erreurs qu'avaient accumulées autour de cet auteur les médiévistes anciens.

M. F. Ghisalberti a eu l'heureuse idée de donner un commentaire du texte qu'il publiait. Il a puisé ses informations aux meilleures sources, en l'espèce les gloses par lesquelles on avait essayé au moyen âge d'expliquer le texte quelque peu hermétique des *Integumenta Ovidii*. Ce commentaire philosophique des *Métamorphoses* est écrit en une langue assez rébarbative pour qui n'est pas familiarisé avec la terminologie et les notions scientifiques de l'époque. La théorie des quatre éléments, leurs combinaisons d'après les théories de la mathématique pythagoricienne, les interprétations mystiques des fables anciennes sont des choses courantes déjà chez les poètes de l'époque carolingienne. On regrette que l'éditeur n'ait pas fait, dans son commentaire, les rapprochements nécessaires. Et l'on peut regretter encore plus qu'il n'ait pas recherché dans les œuvres contemporaines d'Albert le Grand, de Raymond Lulle ou de saint Thomas d'Aquin les éléments propres à éclairer l'atmosphère morale et intellectuelle de l'époque à laquelle fut composé ce curieux et aimable opuscule.

M.-G. NICOLAU.

Rudolf SELIGSOHN, *Die Uebersetzung der ps.-aristotelischen Problemata durch Bartholomaeus von Messina* : Inaugural-Dissertation, Berlin, Ebering, 1934, in-8°, 164 pages.

De Barthélemy de Messine, on sait seulement qu'il faisait partie du cercle d'humanistes attachés à la cour du roi Manfred. Les bibliothèques contiennent de lui des traductions latines de plusieurs traités d'Aristote, de Théophraste, du vétérinaire Hiéroclès (*De curatione equorum*). M. Seligman en donne d'ailleurs la liste (p. 17-18). Seule, la traduction des *Physiognomica* a été éditée. L'on nous donne ici celle des *Problemata*, ou plutôt de la première des trente-sept sections qui forment cette compilation d'Aristote ; les cinquante-sept problèmes qui la composent se rapportent tous à des sujets médicaux.

L'édition est faite avec soin d'après deux manuscrits de Padoue et d'Erfurt ; ces deux manuscrits n'ont pas été copiés l'un sur l'autre ; et la traduction se trouve avoir été faite sur un texte très semblable à notre meilleur manuscrit grec des *Problèmes*. L'édition est suivie de recherches de critique textuelle. Roger Bacon, au XIII^e siècle, se plaint de ces traducteurs « qui ne connaissent ni les sciences, ni les langues, pas même le latin » ; il semble bien que le nom de Barthélemy doit être ajouté à la liste de ceux que cite Bacon. Comme dans toutes les traductions latines de cette époque, Barthélemy rend le grec mot à mot, inventant au besoin de nouveaux mots comme *aegritudinalis* pour marquer

par cette terminaison la nuance du grec νοσώδης, mais rendant en revanche par *erat* l'imparfait aristotélicien ἦν dont le sens de continuité dans le temps est bien connu (p. 59). Dans les recherches de critique textuelle qui suivent l'édition, M. Seligsohn cite quantité de bévues ; le verbe λωφᾷ traduit par *ab alto*, parce que le traducteur l'a pris pour une forme de λόφος (p. 64) ; τῷ πάθει τοῦ dans le sens de *propter quod* traduit par *passio propter id* (p. 84). Le traducteur est fort négligent quand il s'agit des particules ; entre de nombreux exemples, citons l'omission de γάρ (p. 65). Il n'a pas non plus un vocabulaire constant : ὑπερβολή, par exemple, est rendu tantôt par *superhabundantia*, tantôt par *excessus*. On voit par ces remarques que les recherches de M. Seligsohn sont une précieuse contribution à l'étude de détail, à peine commencée, des traductions latines d'Aristote au moyen âge ; elles méritent bien l'appréciation de Bacon, et il semble qu'il faille en venir au début du xv^e^ siècle pour trouver, avec Bruni d'Arezzo, un changement de méthode.

En revanche, la traduction donne parfois quelques lueurs sur le texte grec ; c'est ainsi qu'à 859 A 13 nos manuscrits donnent les uns ἔρχηται sans négation, les autres μὴ ἔχηται, Barthélemy semble avoir lu plus exactement μὴ ἔρχηται.

Il est regrettable que cette dissertation, un peu touffue, ne soit pas terminée par un index qui la rendrait plus utilisable. De plus, M. Seligsohn avertit qu'il n'entre pas dans son plan de parler de l'intérêt qu'a pu avoir cette traduction dans l'histoire des idées médiévales : espérons qu'il reprendra le sujet à ce nouveau point de vue.

Émile BRÉHIER.

Histoire et sciences historiques.

Giovanni NICCOLINI, *Il tribunato della plebe* : Fondazione G. Castelli n° 6, Milan, Hœpli, 1932, 203 pages, 25 lires. — *I fasti dei tribuni della plebe* : Id., n° 7, ibid., 1934, 589 pages.

Nous avons attendu que le second volume fût à son tour paru pour rendre compte de l'ensemble. On ne peut d'ailleurs consacrer ici autant de lignes qu'il conviendrait à cette contribution importante pour l'étude du droit public romain. Mais, d'après la place que le tribunat tient dans les textes latins, il est aisé de mesurer tout ce que les philologues pourront prendre dans ce travail ; d'ailleurs, le tome I, à défaut d'*index rerum*, a au moins un *index* des sources ; quant aux noms propres, ils sont réservés au tome II.

Après une première partie traitant des « conditions sociales et politiques de la plèbe », M. Niccolini étudie le tribunat de la création à la loi Hortensia, et de la loi Hortensia à la réforme de Sylla. Ces deux parties forment le tronc même de l'ouvrage, car l'historien analyse les diverses